

**CARSO-CAE TOULOUSE**  
136, chemin de Ginestous  
31200 TOULOUSE

Edité le : 27/09/2021

Rapport d'analyse Page 1 / 2

VEOLIA RECHERCHE ET INNOVATION  
Pauline JACOB

Chemin de la Digue  
78600 MAISONS-FAFFITTE

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

Les résultats et les conclusions éventuelles s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu .

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sous couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (\*).

<b>Identification dossier :</b>	CAT21-14296	<b>Référence contrat :</b>	CATC21-148
<b>Identification échantillon :</b>	<b>CAT2109-3287-1</b>		
<b>Doc Adm Client :</b>	COMMANDE N° 4107814574		
<b>Nature:</b>	Eau usée traitée		
<b>Origine :</b>	SORTIE STEP (Suivi VERI) réplikat n°2		
<b>Dept et commune :</b>	<b>65 AUREILHAN</b>		
<b>Prélèvement :</b>	Prélevé le 14/09/2021 à 10h20 Réception au laboratoire le 14/09/2021 à 14h59 Flaconnage CARSO-CAE TOULOUSE		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Les incertitudes de mesures ne tiennent pas compte de l'incertitude liée à l'échantillonnage.

Toutes les informations relatives aux conditions de prélèvement ont été transmises par le client.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client.

Date de début d'analyse le 14/09/2021 à 15h24

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
<b>Analyses microbiologiques</b>							
Coliformes totaux	146720	NPP/100 ml	Kit rapide Colilert -2000	NF EN ISO 9308-2			#
Escherichia coli	56530	NPP/100 ml	Kit rapide Colilert -2000	NF EN ISO 9308-2			#
Entérocoques (eau usée)	7041	NPP/100 ml	NPP microplaques	NF EN ISO 7899-1			#
Anaérobies sulfito-réducteurs (spores)	1040	UFC/20 ml	Filtration	NF EN 26461-2			
Salmonelles (1L) (*)	CAE_EU_83	Absence	/l	Incorporation	NF EN ISO 19250		
Legionella spp (*)	< 100	UFC/l	Filtration	NF T90-431			#
dont Legionella pneumophila (*)	< 100	UFC/l	Filtration	NF T90-431			#
Bactériophages ARN F spécifiques (*)	<30	PFP/ml	Plages de lyse	NF EN ISO 10705-1			#

.../...

Edité le : 27/09/2021

Identification échantillon : CAT2109-3287-1

Destinataire : VEOLIA RECHERCHE ET INNOVATION

Doc Adm Client : COMMANDE N° 4107814574

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	#
Rapport N RNase /N (*)	80.5	%	Plages de lyse	NF EN ISO 10705-1			
Coliphages somatiques (*)	390	PFP/ml	Dénombrement	NF EN ISO 10705-2			
<b>Biologie moléculaire</b> <b>Recherche de microorganismes</b>							
Volume d'eau filtré (*) CAE_EU_82	100	ml	PCR en temps réel (MLG001 et MLG002)	NF T90-471 (modes op. internes)			
Legionella spp (*) CAE_EU_82	250000	UG/l	PCR en temps réel (MLG001 et MLG002)	NF T90-471 (modes op. internes)			
Volume d'eau filtré (*) CAE_EU_82	100	ml	PCR en temps réel (MLG001 et MLG002)	NF T90-471 (modes op. internes)			
Legionella pneumophila (*) CAE_EU_82	<5000	UG/l	PCR en temps réel (MLG001 et MLG002)	NF T90-471 (modes op. internes)			

CAE\_EU\_82 CAE\_EU\_LEGIO\_PCR

CAE\_EU\_83 CAE\_EU\_SALMONELLES

Bactériophages : Echantillon filtré avant analyse

Bactériophage : présence de l'ordre de 6pfp/mL

Conclusion légionelles PCR :

Présence de Legionella spp.

Présence de Legionella pneumophila non quantifiable.

Les paramètres identifiés par (\*) (bactériophages et coliphages) ont été analysés par le laboratoire BIOFAQ de Mauguio.

Les paramètres identifiés par (\*) ont été analysés par le laboratoire CARSO-LSEHL de Vénissieux.

Legionella non détectées.

**Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.**

Séverine ALBERT  
Chargée de validation

